

## Informations générales RDV carte d'identité et passeport

Si vous ne trouvez pas de rendez-vous sur le site internet de la Commune, merci de réessayer ultérieurement ou de regarder dans les autres Communes d'Ille-et-Vilaine qui proposent ce service à ce jour :

[Documents d'identités : Carte Nationale d'identité \(CNI\) - Démarches - Les services de l'État en Ille-et-Vilaine](#)

### Lors du rendez-vous :

La présence du demandeur au dépôt de la demande de CNI ou de passeport est obligatoire. (Majeur ou mineur)

Munissez-vous de votre pré-demande transmise par l'ANTS.

Liste des pièces à fournir :

- Pré-demande remplie ou le numéro de pré-demande,
- Photos homologuées de moins de 6 mois et non coupées,
- Justificatif de domicile à votre Nom et prénom datant de moins d'un an,
- Votre ancien titre carte d'identité et/ou passeport en cas de renouvellement,
- Timbre fiscal passeport : 86€ (majeur), 17€ moins de 15ans et 42€ plus de 15 ans,
- Acte de naissance pour les personnes nées dans une commune non dématérialisée,
- En cas de perte ou de vol : **Déclaration de perte** à faire sur place ou **Déclaration de vol** à faire en gendarmerie et **timbre fiscal à 25€**
- **MINEUR :**
  - justificatif de domicile du représentant légal présent
  - carte d'identité du représentant légal présent
  - en cas de divorce des parents et garde alternée : jugement de divorce ou attestation ci-jointe : [Attestation garde alterné.pdf](#)

### Retirer votre passeport ou votre carte d'identité à la Mairie

Le retrait des titres d'identité se fait SANS RDV

- **Le samedi, les titres sont remis uniquement entre 9h et 10h**
- Vous devez rapporter vos anciens titres en cas de renouvellement
- Présence obligatoire pour récupérer le titre à partir de 12 ans.

LUNDI		14H – 18H45
MARDI	9H – 12H15	14H – 17H
MERCREDI	9H – 12H15	14H – 17H
VENDREDI	9H – 12H15	14H – 17H
SAMEDI	9H – 10H	

**Fermé le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois**

**ATTENTION** : à réception du SMS, vous avez 3 mois pour venir récupérer le titre d'identité avant qu'il soit détruit.